

LES ARTS PLASTIQUES AU COLLEGE

Suite aux propos échangés hier avec Mr Réa concernant mes difficultés à mettre en œuvre les programmes d'arts plastiques au collège, je vous joins les préconisations du ministère de l'éducation concernant les conditions matérielles nécessaires à l'enseignement des arts plastiques.

Vous pourrez constater l'étendue du travail à accomplir... Je sais qu'au vu de ces conditions d'exercice, cela donne l'impression d'une plaisanterie au sein du collège. Néanmoins, sans conditions minimum, je ne peux remplir ma fonction.

La première d'entre elle, est la mise à disposition constante de tous les outils créatifs nécessaires à la production et la créativité des élèves. C'est une obligation pédagogique ministérielle de l'enseignement en arts plastiques : pour un sujet donné chaque élève doit pouvoir utiliser les outils de son choix (peinture, pastels, fusains, collage, volume...) ce qui est absolument impossible au collège.

La deuxième question absolument problématique est l'enseignement et les productions en arts numériques qui occupent 30% des programmes de chaque niveau. Les ordinateurs du collège ne permettent pas cet enseignement, même pour les exercices de base, car ils ne sont pas équipés de processeur et mémoire suffisantes, ne serait-ce que pour travailler deux images de faibles poids. Leur programmes demandent également une initiation à la vidéo et au montage, ce qui est impossible à faire.

J'ai un besoin urgent qu'un groupe de parents prenne le dossier en charge rapidement car il m'est impossible de faire mon travail et de donner aux enfants l'enseignement qui leur est dû.

En attendant, je souhaiterais que le collège puisse acquérir un mini palliatif : à savoir une boîte à outils roulante ou un chariot plat dans ou sur lequel je pourrai mettre quelques outils à disposition des élèves et passer de classe en classe (environ 45€ à 55€)

Lors de la commande de l'année dernière, Paul Asencio m'a demandé d'enlever la terre de ma commande puisqu'il y en avait beaucoup (quelque part, mais je ne sais pas où), je ne l'ai jamais eu, donc j'aimerais soit passer une commande, soit avoir la terre promise (!) en octobre dernier.

Je vous joins les suggestions émises et restées sans suite de l'année dernière, concernant :

- les ordinateurs (lorsque j'étais encore parent, aujourd'hui le dossier doit être porté par d'autres parents), l'accord du CA a été donné, mais je n'ai jamais pu obtenir les pièces administratives demandées.
- les appareils photo (sujet discuté avec Patrick et Paul)
- Le film documentaire, resté lettre morte malgré l'aval et la demande de l'association de monter le projet avec 2 enseignants, 2 parents, 2 enfants.

Catherine Blanc
Le 18 septembre 2013



Salle d'arts plastiques - Préconisations

Vous trouverez dans cet article un ensemble de préconisations concernant les aménagements nécessaires devant être prévus par les établissements pour rendre possible l'enseignement des arts plastiques en concordance avec les programmes officiels.

Espaces

- Privilégier les espaces vastes (85 m²), dégagés (pas de piliers) sans murs courbes et de format rectangulaire non disproportionné, avec des murs pour accrochages et projections.
- Sol et murs de couleurs neutres (blanc, gris clair), faciles à nettoyer.
- Le dépôt doit être attenant de 20m² minimum, équipé d'étagères de 50cm de profondeur
- Eclairage naturel et électrique suffisant (souvent insuffisant).
- Insonorisation suffisante (souvent des travaux de groupe)
- Prévoir volets ou rideaux occultant (projections)

Prévoir espace informatique élèves (5 postes minimum) connecté Internet et **protégé des salissures et projections.**

Prévoir espace documentation sur le lieu même de la pratique.

Equipement :

- 2 à 4 points d'eau avec paillasses et murs carrelés dans la salle (et non dans le dépôt), d'accès facile pour de nombreux élèves.
- Espaces d'affichages et de travail à la verticale vastes
- 1 vidéo projecteur et un écran à demeure dont l'emplacement doit être conçu afin de permettre à l'ensemble de la classe de participer usuellement à la projection.
- 1 équipement informatique complet (professeur et élèves) cf. document spécifique.

Mobilier

Privilégier un mobilier léger, modulable, solide et de couleur neutre. Eviter l'encombrement par des mobiliers anciens et inadaptés ou en trop grand nombre.

- Table simples, solides, légères, de couleur neutre et de format environ 0,80 X 1,20 m
- Chaises (éviter les tabourets tournants)
- Etagères et 1 armoire (ou 2)
- 1 bureau pour le professeur et un espace informatique dédié.
- Meuble à papiers grands formats (acheté ou bricolé)

- Séchoir à travaux (peut être bricolé – chaque étagère doit avoir une dimension approximative de 55cm X70cm)
- (si possible un établi avec outils et pistolets à colle)

•

- **Matériels**

- Bacs à rangements (de matériaux divers)
- Massicot grand format
- Peintures (en litre), encres (dont encres imprimante), fusains, pastels...
- Colles
- Ciseaux, cutters
- Papiers (dont papier imprimante), carton, tissus, cordes
- Etc.....

•

Equipement informatique conseillé

Les programmes d'arts plastiques insistent sur la dimension incontournable dans notre enseignement des outils numériques dits les TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement). Les nouveaux programmes de collège (28 août 2008) instaurent **une pratique du numérique**, à l'instar des autres pratiques (ex : dessin, peinture, collage, sculpture...) comme nécessaire à tous les niveaux, de la **6ème à la 3ème**. Des compétences numériques et des apprentissages sont déclinés chaque année. De même, au lycée le numérique est incontournable comme pratique et comme champ de références artistiques. Les **épreuves du baccalauréat** imposent la présentation par l'élève d'un **dossier avec des travaux utilisant les outils numériques**.

Outils de création d'images par les élèves, ils sont nécessairement présents dans la salle d'arts plastiques. Ils permettent l'indispensable présentation de reproductions d'œuvres à chaque cours et sont un outil didactique précieux.

La salle informatique, multimédia, les équipements mobiles des établissements peuvent venir compléter l'équipement de la salle mais ne peuvent le remplacer.

L'équipement matériel et logiciel vient en complément des locaux et équipements de la salle d'arts plastiques (cf. l'article spécifique)

Poste "maître"

Le poste maître est légèrement plus puissant que les autres et c'est lui qui pilotera les principaux périphériques d'entrée et sortie (scanner, imprimante, graveur, vidéo-projecteur etc...).

A titre d'exemple, l'équipement suivant peut vous servir de base :

- Processeur de fréquence 3GHz RAM
- 1 Disque dur : 160 Go, 7200 tours/ mn. Un 2ème disque dur dédié à la vidéo de même capacité ou plus.
- Carte vidéo : restitution de 16 millions de couleurs en 1600x1200, avec sortie TV Carte son et enceintes.
- Connexions USB2 et IEEE (pour l'acquisition de vidéos).

- Lecteur /graveur CD-Rom/DVD avec carte de décompression, télécommande et sortie TV.
- Carte réseau (connexion au réseau).
- Écran 19 pouces - affichage maxi en 1600 x 1200 à 85 Hz.

Postes "élèves"

Cinq au minimum les postes "élèves" sont aujourd'hui des ordinateurs "modèle courant", on veillera juste à les doter d'un écran de bonne taille... Ces 5 postes sont connectés au réseau de l'établissement et bénéficient d'un accès à internet.

A titre d'exemple, l'équipement suivant peut vous servir de base :

- Processeur de fréquence 2.5GHz RAM : 512Mo. Disque dur : 100 Go, 7200 tours/ mn.
- Carte vidéo : restitution de 16 millions de couleurs en 1024x768.
- Carte son et casque.
- Lecteur CD-Rom/DVD.
- Carte réseau.
- Écran 17 pouces - affichage en 1024 x 768 à 85 Hz.

Les Périphériques

- 1 vidéoprojecteur, équipement indispensable aujourd'hui, dans la salle d'arts plastiques. Il remplace l'ancien projecteur de diapositives. Connecté au poste maître, il permet l'affichage des travaux numériques (et des travaux des élèves avec le caméscope numérique), des documents et reproductions sélectionnés par le professeur (et présentés à chaque cours) et des recherches internet.
- 5 appareils photo numériques (au minimum) 5 millions de pixels (au moins), carte 128mo ou plus.
- 1 camera numérique avec sortie et entrée DV permettant d'aborder le montage
- 1 scanner (au minimum) avec interface USB2 - format A4 -1 A3 au lycée si possible
- 1 tablette graphique (si possible en collège)
- 1 imprimante couleurs a4 (au minimum) - 1 A3 au lycée en plus(jet d'encre, équipée de 4 cartouches : couleurs primaires + noir)

Logiciels

En privilégiant au maximum les logiciels gratuits on peut utiliser l'équipement sans frais importants.

Acquisition de l'image

Tous les périphériques d'acquisition (scanner, appareil-photo, vidéo, graveur) en sont dotés. Toutefois, il est préférable d'accéder à la fonction de numérisation du scanner directement depuis le logiciel (ce que le logiciel GIMP fait très bien)

Traitement et Création d'images 2D

- The Gimp : (largement) équivalent à Photoshop mais gratuit.
- Paintshop Pro : lui aussi comparable à Photoshop. Gratuit jusqu'à la version 4 (à se procurer sur d'anciens CD-Rom de démos). À noter que beaucoup de collègues préfèrent le léger

investissement financier que représente l'achat de Paintshop Pro à l'apprentissage un peu déroutant de GIMP (pourtant pas si compliqué que ça).

- Pixia : un peu similaire, quoique moins convivial, mais...

Création de sites et présentations interactives

- L'un des aspects les plus intéressants de l'informatique est la possibilité de faire appel à la participation du visiteur grâce à l'utilisation des liens.
- La version 2 de DREAMWEAVER, gratuite, permet d'aborder cet aspect très facilement avec les élèves.
- Egalement NVU plus facile d'utilisation.

Modélisation 3D (pour ceux qui sont prêts à y consacrer du temps)

- Wings 3D : semble déjà largement suffisant en collège, car cet exercice est un gouffre temporel difficile à aborder dans des séquences d'une heure. La simplicité de Wings3D en fait l'outil nécessaire et suffisant pour le temps qu'on peut y consacrer...
- Blender
- Google sketchup.
- Affichage et manipulation d'images
- Irfanview : sur 70 formats d'images et de vidéo (gratuit).
- xnview : il fait exactement le même travail, ceux qui ont commencé par ce logiciel (gratuit aussi) le préfèrent à irfanview, vous choisirez...
- on peut ajouter un autre logiciel gratuit qui sera bien pratique pour l'enseignant, Picasa. Cet outil (téléchargeable rapidement) permet de visualiser toutes les images enregistrées sur le disque dur et de les localiser dans le moindre sous-répertoire.

Création vectorielle

- Inkscape, un logiciel libre d'édition de graphismes vectoriels, doté de capacités similaires à Illustrator, Freehand, CorelDraw.
- Site de logiciels libres : Framasoft.

DES ORDINATEURS POUR LE COLLEGE

Accord de Paul Ascencio, président du collège, sur l'idée, le 22/10/2012

Le parc informatique du collège est catastrophique dans la mesure où il ne permet pas aux élèves scolarisés dans l'établissement de travailler sur au moins 30% de leurs programmes de l'éducation nationale, en tous les cas sur les programmes d'arts plastiques qui intègrent largement et de plus en plus les arts numériques (on en est encore aux disquettes, disparues il y a 20 ans). Ce qui est un véritable problème et empêche nos enfants d'avoir les mêmes chances et connaissances que l'ensemble de la population collégienne. Ils sont défavorisés et n'ont pas les moyens matériels de découvrir l'ensemble de leurs programmes scolaires, ce qui me paraît être une injustice fondamentale et un véritable scandale.

Je me propose de monter un dossier de demande de don matériel à des structures régionales et internationales :

- Fondation Bill Gates
- Dell
- IBM
- Autres suggestions

Nous avons commencé avec Maria Fath à éplucher le site de la Fondation Bill et Melinda Gates pour voir dans quelles mesures nous rentrerions dans leurs projets d'aides.

Pour monter le dossier, nous aurions besoin :

- des comptes du collège (entrées : quels types ?, sorties, compte de résultats, déficit...)
- statistiques d'entrée des élèves au lycée et en études supérieures
- proportion d'élèves de famille modeste, et/ou boursiers
- proportion d'élèves en difficulté familiale, sociale ou scolaire
- proportion d'élèves habitant un milieu rural
- proportion des élèves n'habitant pas Montpellier
- projet du collège concernant les langues, en particulier l'anglais
- Topo sur la pédagogie (différence avec ce qui se pratique dans le public), innovation, et fonctionnement associatif à ce niveau là, projet
- Projets du collège et partenariats : Cominus, etc...

A priori la demande serait la suivante, à discuter :

- 30 ordinateurs récents et assez puissants pour faire du montage vidéo et des arts numériques
- 30 paires d'enceintes
- 30 casques pour un laboratoire de langues, montage son et musique
- 9 ordinateurs portables
- 9 vidéoprojecteurs
- 1 serveur réseau
- voir en informatique, David Monbru, s'il n'y a pas d'oubli technique

A voir si la demande peut aussi concerner du matériel de prise de vues et son (appareils photos, caméra, prise son, micro...)

Quid du renouvellement du matériel ?

Si la réponse est positive, j'imagine qu'il sera nécessaire d'envoyer un rapport annuel...

Catherine Blanc

APPAREILS PHOTO POUR LE COLLEGE

L'effectif des classes du collège tournant en gros autour de 20 élèves par classe, je propose (à voir) que les enfants puissent travailler avec un appareil pour 3, ce qui nous demanderait d'acheter 7 appareils et 7 cartes mémoires.

Le choix d'appareils photo pour le collège doit être discuté car la décision et la fourchette de prix dépend de ce que l'on veut faire avec. Il faut aussi savoir, que les appareils compacts sont fragiles, surtout au niveau de l'objectif et de la motorisation. Tout ça pour dire qu'il faut envisager de remplacer le matériel en panne (la réparation coûtant souvent, pas loin du prix d'un autre appareil) dans des délais que je ne saurais fixer à priori. Un appareil peut tomber en panne au bout d'un an, comme tenir 10 ans.

UTILISATION

Si nous voulons ou si nous avons la possibilité d'initier les élèves aux choix photographiques (profondeur de champ, vitesse, diaphragme...), il faut nous orienter vers des appareils compacts débrayables manuellement : donc assez chers (environ 400€ à 500€ neuf/ pièce) comme le Canon powershot G15 ou le Nikon P7700. Une option possible serait de s'équiper de version précédentes d'occasion. Le Canon powershot G11 ou G12 (environ 200 à 250€) ou le Nikon P7000 (environ 200 à 250€ en occasion, 280€ neuf) qui sont de bons compacts (j'ai testé les deux appareils, mais limités en vidéo puisque plus anciens, surtout le Canon). Cette possibilité d'apprentissage photographique plus poussé n'est pas au programme de l'éducation nationale mais donne de bien plus grandes potentialités créatives.

Pour pouvoir effectuer les programmes de l'éducation nationale en arts numériques sur tous les niveaux du collège concernés (à ce jour : 6°, 5°, 4°, 3°), il ne nous faut pas forcément des appareils débrayables mais des appareils pouvant enregistrer des vidéos et du son (à moins que l'on puisse aussi acheter 7 caméras...).

Ce type de compact se trouve neuf à environ 175€, ils font des photos correctes par rapport au programme et pour les vidéos, il ne faut pas être cinéphile mais pour un apprentissage des bases de la manipulation image et son, cela devrait suffire.

Canon powershot SX 230 HS (175€).

Nikon Coolpix S8200 (175€).

Compter une quinzaine d'euros pour chaque carte mémoire SDHC 8go : environ 100€/7 cartes

REALISATION D'UN DOCUMENTAIRE SUR LE COLLEGE

Demande émanant de Paul Ascencio, président de l'association

Réalisation, Catherine Blanc , parent Orane Chalumeau 3°

Le but est de faire un vrai support de communication pour le collège (présentation aux différentes écoles, partenaires financiers et autres...)

La demande associative consiste à travailler sur le fond du scénario et du propos en partenariat avec :

- deux enseignants
- deux parents
- deux enfants (4° qui ont cinéma cette année, 5° qui auront cinéma l'année prochaine?)

Organiser des séances de travail afin d'avoir un scénario abouti pour la rentrée prochaine, le tournage s'effectuerait dans les nouveaux locaux du collège.

La pédagogie, l'équipe enseignante ?

Le fonctionnement associatif, commissions, réflexions... ?

Les partenariats et projets du collège ?

Le bilinguisme.... ?

Faut-il aborder que les bons côtés ?

Travailler sur les différents points de vue ?

Quelle forme visuelle ? Interview ? Voix off ? Caméra subjective ? Documentaire ?

Possibilité de sous-titrer le film en différentes langues (français, anglais, espagnol) ? Afin de pouvoir le présenter à l'étranger (cominus) ou à d'autres structures.

Coût financier :

Recherche de producteur télé afin de pouvoir diffuser le film à grande échelle.

Prévoir location de matériel : caméra, éclairage, ... environ 100€/jour, dégressif sur plusieurs jours, voir si prêt possible (Valérie Bonniol, caméra)

Pour le tournage : prévoir 3 personnes en plus du réalisateur :

- un scripte et clap (parent?)
- un éclairagiste (parent ?)
- un preneur de son et monteur son **professionnel**, capable de faire un habillage sonore et une musique originale : difficile de trouver à moins de 300€/jour à son matériel et les droits sur la musique (je connais quelqu'un de bien qui peut, peut-être, baisser un peu son tarif)

Voir si l'association peut bénéficier des aides de la région (cinéma, arts numériques...), CNC (ça m'étonnerai), DRAC... privés, entreprises ?

Réunion de travail, quel jour ? Quelle fréquence ? Horaires ? Une fois par mois ?

A mon sens, Patrick est incontournable pour travailler sur le projet

Le 23 octobre 2012

